



# La résidence autonomie « Heures Claires »



**Les appartements** : la résidence comporte 49 logements répartis sur un Rez-de-chaussée et 3 étages : (46 T1 et 3 T2).



## **Composition :**

- ✓ Une entrée,
- ✓ Une cuisine équipée d'une plaque de cuisson et une hotte aspirante
- ✓ Une chambre-séjour pour le T1 et une chambre et un séjour pour le T2
- ✓ Une salle d'eau, WC
- ✓ Un balcon ou une terrasse

Les appartements sont loués vides, vous pouvez les aménager avec vos propres meubles...



## **La restauration**

Le service de restauration fonctionne tous les midis.

Le déjeuner est servi au restaurant « Le Palais Gourmand » à partir de midi

Le petit déjeuner et le dîner sont préparés par vos soins.

Un potage vous est proposé pour le soir.

Les résidents peuvent recevoir des invités.



## **Les intervenants extérieurs**

Vous avez le libre choix des intervenants médicaux ou paramédicaux : médecin, infirmier(e) libéral(e), kinésithérapeute, pédicure...



## **L'animation**

Des animations variées, vous sont proposées par l'animatrice : spectacle, lotos, gym douce, sorties extérieures, belote...

## **Les aides financières selon vos ressources**

La résidence est habilitée à l'aide sociale

Possibilité selon vos ressources d'obtenir l'APL (demande faite par nos services)